

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU MAIRE**

**VILLE
de
MORESTEL**

N° 13 / 2023

Objet : Logiciel marché public 3 P : maintenance

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MORESTEL,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n°16/2020 du 27 mai 2020, du Conseil Municipal de Morestel, donnant délégation à Monsieur le Maire pour certaines attributions du conseil municipal,
- Considérant la nécessité d'acquérir un logiciel de gestion des marchés publics,

DECIDE :

Article 1

DE METTRE en œuvre un projet de logiciel de gestion des marchés publics, avec la Société **3P SARL, 130, Boulevard de la Liberté – 59 000 LILLE**, comprenant la location de la licence :

- ✓ Location de la licence système 3P : 720 € HT par semestre.
- ✓ Utilisation pour 1 utilisateur : 900 € H.T par semestre

Article 2

Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat de l'arrondissement de La Tour du Pin.

Fait à MORESTEL, le 26 avril 2023

Le Maire,

Frédéric VIAL